

Avis public

Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud

Taxe scolaire

Avis public est donné que le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud désire rappeler aux contribuables de son territoire que l'échéance pour le paiement du premier versement de la taxe scolaire est le 7 septembre 2023.

Le compte de taxe est payable aux principales institutions financières participantes ou par la poste à l'adresse :

Taxe scolaire

157, rue Saint-Louis

Montmagny Québec G5V 4N3

Pour toute information :

Site Internet :

csscotesud.gouv.qc.ca/notre-organisation/taxation-scolaire

Par téléphone : 418 248-2020

Sans frais : 1 888 771-7745 poste 8402